



Chères Franklinoises, chers Franklinois,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'année 2023, qui comprend le rapport de l'auditeur externe et le rapport financier de la Municipalité de Franklin. Ce rapport du maire 2023 est un résumé des états financiers consolidés 2023 tel qu'audités par la firme comptable externe BCGO S.E.N.C.R.L. Vous pouvez consulter le sommaire de l'information financière consolidée 2023 et les données des états financiers 2023 sur le site Web de la Municipalité.

État des résultats consolidés:	2023
Revenus	
Taxes	2 413 421 \$
Compensations tenant lieu de taxes	12 783 \$
Transferts	1 056 573 \$
Services rendus	233 635 \$
Imposition de droits, amendes, pénalités et intérêts aux placements	129 785 \$
Autres revenus	32 297 \$
Total des revenus	3 878 494 \$
Dépenses	
Administration générale	889 871 \$
Sécurité publique	456 845 \$
Transport	1 003 114 \$
Hygiène du milieu	653 169 \$
Santé et bien-être	5 558 \$
Aménagement et urbanisme	291 443 \$
Loisirs et culture	387 394 \$
Frais de financement	28 257 \$
Total des dépenses	3 715 651 \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice comptable	162 843 \$
Revenus d'investissement	(866 182 \$)
Amortissement	562 483 \$
Remboursement de la dette à long terme et financement des activités de fonctionnement	(67 728 \$)
Affectations – Activités d'investissement	(336 443 \$)
Affectations – Excédent de fonctionnement affecté	72 395 \$
Affectations – Réserves financières et fonds réservés	(22 438 \$)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice à des fins fiscales	(495 070 \$)
Rémunération des élus en 2023 incluant les régies et la MRC	Rémunération
Maire	29 356 \$
Conseiller #1	7 809 \$
Conseiller #2	8 934 \$
Conseiller #3	8 334 \$
Conseiller #4	8 784 \$
Conseiller #5	8 596 \$
Conseiller #6	9 271 \$

Les États financiers 2023 ont été audités par la firme d'auditeurs comptables BCGO S.E.N.C.R.L. et ont été déposés à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 septembre 2024. L'avis émis par la firme comptable démontre que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas évalué, ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

INFORMATIONS	2023
Évaluation foncière imposable	306 069 900 \$
Taux de taxe foncière générale	0,66 \$/100 \$
Taux de taxe agricole	0,4663 \$/100 \$
Taux de taxe 6 logements et plus	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe commerciale	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe industriel	0,66 \$/100 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (Règl. #293)	0,00295 \$/100 \$
Taux de taxe – travaux de cours d'eau	0,0047 \$/100 \$
Taxe d'enlèvement des ordures	85,61 \$
Taxe pour le recyclage	43,82 \$


Les dernières années ont été consacrées à effectuer du redressement au niveau des opérations administratives, dont plusieurs rehaussements au niveau comptable. La Municipalité de Franklin s'est dotée de pratiques de gestion améliorées et efficaces, qui nous permettent de vous présenter plus rapidement que les années précédentes les états financiers 2023. Le conseil municipal a comme priorité d'offrir des services de qualité et des infrastructures en bon état tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens.

Nous avons investi massivement dans nos infrastructures routières. Notre municipalité est vaste et compte plus de 70 km de route. Compte tenu de la désuétude de plusieurs routes et pour assurer la sécurité routière, nous avons décidé d'effectuer du rattrapage dans la réfection de nos routes en investissant plus de 1 100 000 \$. De plus, le conseil désirait faire profiter ses citoyens au maximum de la TECQ et du PAVL, et se devait de réaliser ces investissements avant le 31 décembre 2023. C'est pourquoi nous avons réalisé 3 chantiers majeurs (Welsh, Brooks et Wilson) et effectué plusieurs travaux de resurfacement d'une dizaine de routes supplémentaires. Finalement, pour favoriser et encourager la réduction des déchets, nous avons fourni à chaque résident un bac à ordures uniforme. Ceux-ci permettront d'enfouir moins de déchets (30 tonnes de moins en décembre 2023 par rapport à décembre 2022) et procureront des économies en taxation dès 2025.

Pour financer ces investissements, nous avons pris la décision d'utiliser toutes les ressources mises à notre disposition (subventions, fonds de roulement, surplus libre) au lieu de réaliser des emprunts. La dette de la municipalité est parmi les plus basses de la MRC et se situe à 0,27 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2023, comparativement à 0,36 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2022. À des fins de référence, selon nos auditeurs, spécifions que le niveau d'endettement pour 2022 des municipalités dans la MRC est en moyenne de 0,54 \$ / 100 \$ d'évaluation alors que les municipalités québécoises qui figurent dans notre tranche de population (moins de 2 000 habitants) est de 1,04 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Enfin, pour les membres du conseil et pour l'administration municipale, la rigueur budgétaire est une priorité. Nous tenons à choisir les projets qui font progresser la municipalité, tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Pour l'exercice 2023, nous avons fait le choix responsable d'utiliser les surplus accumulés au cours des années précédentes pour effectuer du rattrapage au niveau des investissements requis dans les infrastructures, en plus de profiter pleinement des subventions. Ces deux mesures nous ont permis de réduire le fardeau fiscal des citoyens.

En conclusion, je tiens à souligner, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la Municipalité qui œuvrent à l'intérieur des services (pompiers et premiers répondants), des divers comités, associations, mouvements ou clubs sociaux ainsi que le boulot réalisé par les employés municipaux. Par votre implication, vous contribuez à la sécurité et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre belle communauté. J'en profite également pour remercier chacun et chacune des membres du conseil municipal qui s'impliquent grandement afin de réaliser les objectifs établis au début de notre présent mandat dans le but de bonifier les infrastructures municipales tout en s'assurant d'investir les deniers publics avec transparence, parcimonie et efficacité.


Yves Métras
Maire